

PILOTEZ ET ⁺ GAGNEZ DES ⁺ LOTS LOGITECH G

du 28 mars au 20 avril 2025

ENTREZ DANS LA COURSE !!!

**VENEZ TESTER VOS QUALITÉS DE PILOTE CHEZ
BOULANGER AVEC LES RACE DAYS MCLAREN LOGITECH G
DU 28 MARS AU 20 AVRIL 2025.**

Vous avez l'âme d'un pilote? La vitesse ne vous fait pas peur?
Vous êtes tout simplement curieux ?

Prenez place dans un simulateur et défiez les participants
lors d'une course contre la montre dans Forza Motorsport au
volant d'une F1 McLaren MP4/4 de 1984 sur le circuit court
de Mapple Valley.

Les meilleurs concurrents pour chaque étape
gagneront des lots tels que des volants G923 SE, des
cartes cadeau BOULANGER, des casques gaming
Logitech G Pro X. Tous les participants repartiront avec
des goodies.

Le grand gagnant national participera à la grande
finale européenne dont le gros lot est une Expérience
VIP tous frais payés au McLaren Technology Center en
Angleterre.

**Rejoignez-nous dans vos magasins pour tenter votre
chance aux dates suivantes :**

STE GENEVIÈVE DES BOIS:	RONCQ:	ERAGNY:	TOULON:
du 28/03 au 29/03	du 04/04 au 05/04	du 11/04 au 13/04	du 18/04 au 19/04

Tentez votre chance, rendez-vous sur la grille de départ !

logitech  X  **boulangier**



LOGITECH MCLAREN G CHALLENGE: + COMPÉTITION "RACE DAYS" ÉTÉ + 2025 CONDITIONS GÉNÉRALES ("CGV")

CE CONCOURS N'EST SOUMIS À AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT
CETTE OFFRE EST NULLE SI ELLE EST PROSCRITE PAR LA LÉGISLATION LOCALE EN VIGUEUR

La compétition de simulation de course Logitech McLaren G Challenge avec des épreuves contre la montre en personne (la « **Compétition** ») est organisée par Logitech Europe SA, adresse officielle EPFL-Quartier de l'Innovation, Daniel Borel Innovation Center, 1015 Lausanne, Suisse (« **Logitech** »).

La Compétition est une compétition de jeux vidéo en personne organisée pour les clients résidant dans les pays répertoriés à l'Annexe A (regroupés par « **Région de la Compétition** ») et fait partie de la compétition plus large du Logitech McLaren G Challenge de Logitech régie par le [Règlement officiel de la compétition de course Logitech McLaren G Challenge \(« LGMG »\) Été 2025 \(« Règlement officiel »\)](#) les [Logitech McLaren G Challenge Été 25 : Règlement de course \(« Règlement »\)](#) incluses dans le présent document par référence, ainsi que les présentes Conditions générales de la Compétition « Race Days » Concours Été 2025 (« **CGV** ») du Challenge Logitech McLaren G. Les présentes CGV constituent un accord obligatoire entre Logitech et les participants à la Compétition (« **Participants** ») et régissent les activités effectuées par les Participants dans le cadre de leur participation à la Compétition. En participant à la Compétition, tous les Participants acceptent et conviennent de respecter les présentes Conditions générales. Vous trouverez des informations sur la compétition, les règles, le format et le tarif dans le document [Logitech McLaren G Challenge Été 2025 : Règles et règlements de course.](#)

La Compétition Race Days aura lieu sur certains sites répartis dans les groupes régionaux décrits dans l'Annexe A (les « **Régions de la Compétition** »). L'inscription est obligatoire pour pouvoir participer à la Compétition. Les présentes Conditions générales ainsi que le « **Règlement officiel** » et les « **Règles et règlements** » doivent être acceptés par tous les Participants sur site dans le cadre du processus d'inscription.

La Compétition se déroulera sur Forza Motorsport (2023) (« **Forza** »), ou le/les « **Jeu(x)** » sur les consoles Xbox fournis par l'événement ou les points de vente (« **Plateformes prises en charge** »). Par souci de clarté, il est expressément indiqué que les Participants qui souhaitent tenter de se qualifier pour le premier lot (s'ils sont déclarés gagnants des Race Days LMGC) doivent disposer d'un compte personnel Microsoft/Xbox et d'une copie du Jeu.

Les Prix seront attribués aux Participants dans le cadre de leur participation à la Compétition conformément aux conditions générales, aux règles et règlements et au règlement officiel.

1. ÉLIGIBILITÉ DES PARTICIPANTS

1.1 Inscription; Acceptation des Conditions générales

Le Concours se déroulera dans des lieux sélectionnés dans les Régions du Concours (Annexe A) entre le 28 mars et août 2025. Les dates peuvent varier selon la région. Les participants

doivent s'inscrire en personne lors de l'événement local correspondant pour participer au Concours et accepter les présentes Conditions Générales. L'inscription sera effectuée par un représentant Logitech qui demandera au participant potentiel de remplir un formulaire Google avec les informations requises. Une fois inscrit, il pourra essayer la gamme de produits Logitech Simulation et participer à une course/contre-la-montre sur Forza Motorsport 2023.

En participant à la Compétition, les Participants conviennent qu'ils (i) sont autorisés à s'inscrire et à participer; (ii) ont lu et accepté les présentes Conditions générales, le Règlement officiel, les Règles et règlements, ainsi que la Politique de confidentialité de Logitech ([lien](#)). Les Participants acceptent d'être liés par les conditions et décisions de Logitech dans le cadre de la Compétition. Les Participants reconnaissent que les Jeux et toute autre activité liée à un partenaire ou un sous-traitant de Logitech sont régis par leurs Conditions générales et leurs Politiques de confidentialité respectives. Logitech n'assume aucune responsabilité pour toute condition d'utilisation ou politique autre que les siennes. Logitech se réserve le droit de disqualifier un Participant s'il enfreint l'une des conditions du Règlement officiel et du Règlement sportif, ou si son comportement est contraire à l'esprit ou au règlement de la Compétition.

Logitech se réserve le droit:

- d'altérer, de modifier ou de compléter les présentes CGV lorsqu'il le juge nécessaire pour clarifier les termes, corriger des erreurs ou se conformer aux modifications de la loi en vigueur afin d'assurer une Compétition équitable pour tous les Participants;
- d'annuler, de modifier ou de suspendre la Compétition, ou une partie de celle-ci, si la tricherie, un virus, un bogue ou tout autre événement imprévu ou inattendu affecte la tenue, la sécurité, l'équité et/ou l'intégrité de la Compétition;
- de modifier, suspendre, reporter ou interrompre, temporairement ou définitivement, à tout moment et si nécessaire, la Compétition, ou une partie de celle-ci, avec ou sans préavis, pour des raisons indépendantes de sa volonté, notamment en cas de Force majeure (tel que défini dans la section 7.4).

1.2 Exigences en matière d'âge et de santé

a. Les Participants doivent être âgés d'au moins 16 ans au moment de l'inscription et avoir au moins l'âge minimum requis pour disposer des comptes en ligne exigés par le Règlement des courses dans leur pays de résidence. Les Participants n'ayant pas atteint l'âge de la majorité dans leur pays de résidence doivent demander à un parent ou à un tuteur légal de lire et d'accepter le présent Règlement officiel en leur nom et de les accompagner à tous les événements ou expériences en personne. Afin d'éviter toute confusion, les moins de 16 ans ne sont pas autorisés à s'inscrire ou à participer à la Compétition.

b. Les Participants confirment qu'ils sont en bonne santé, ne sont pas soumis à une ordonnance du médecin qui interdirait leur participation et ne présentent aucun état de santé qui pourrait les compromettre pendant l'événement G Challenge.

1.3 Résidence

Les participants doivent résider légalement dans un pays éligible pour participer à la Compétition. La liste des Pays éligibles se trouve dans l'Annexe A: Pays éligibles.

1.4 Employés de Logitech, employés de McLaren; conflit d'intérêts

Les responsables, directeurs et employés de Logitech, de McLaren Racing, leurs filiales et sociétés affiliées, ainsi que toutes les agences de publicité, de marketing et de supervision, toute personne ayant participé au développement, à la production ou à la distribution de matériel de cette Compétition, les membres de leur famille immédiate (parents, beaux-parents, grands-parents, partenaires civiles ou époux) ou les personnes vivant sous le même toit (qu'elles fassent partie de leur famille ou non) ne sont pas autorisés à participer à cette Compétition.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 Comment participer

Tous les participants inscrits sont tenus de respecter le règlement de course ainsi que les instructions des organisateurs des tournois en ligne et des points de vente. La compétition utilisera exclusivement la McLaren MP4/4 de 1984 sur le circuit court de Maple Valley. Les participants participeront à la compétition et s'affronteront dans un format de contre-la-montre sur Forza Motorsport. Les participants devront s'affronter sur des circuits prédéfinis, gérés par un organisateur. Une session consistera à courir quatre (4) minutes sur la piste, avec le véhicule et les paramètres désignés, suite à quoi le meilleur tour du Participant sera pris en compte, noté et dûment annoté par le représentant de l'événement. Seuls les tours dont le temps est inférieur à une (1) minute seront pris en compte pour le calcul des scores. En cas d'égalité pour la 16e place, un générateur de nombre aléatoire sera utilisé pour déterminer le gagnant. Toutes ces informations peuvent être modifiées par l'organisateur du tournoi s'il le juge nécessaire pour le bon déroulement de la Compétition.

2.2. Inscriptions par personne

Chaque Participant ne peut participer à la Compétition qu'en son nom propre. Les inscriptions pour le compte d'une autre personne ne seront pas acceptées et les candidatures jointes ne sont pas autorisées. Chaque Participant peut concourir plusieurs fois dans un ou plusieurs mêmes sites, à condition que toutes les instructions fournies par les représentants commerciaux de Logitech soient suivies à tout moment, y compris, mais sans s'y limiter, revenir en fin de file d'attente si une file d'attente s'est formée à la fin de chaque tentative, ainsi que se conformer aux présentes Conditions générales.

2.3 Photos, audio et vidéo

Les Participants consentent et acceptent d'être interviewés, photographiés et filmés à pendant la Compétition, et que Logitech, les sociétés du groupe et les propriétaires des licences ont le droit d'utiliser et d'exploiter le nom, la voix, le slogan, la ressemblance, les photographies, les images (fixes et animées), et la biographie du Participant, ainsi que les informations sur les prix, le nom dans le jeu, les statistiques, les performances et tous films, streams, photos, audio et citations qui en résultent à leurs propres fins publicitaires en rapport avec la Compétition, toutes les finales et/ou ladite Compétition sans autre paiement ou compensation, à perpétuité et pour tous les supports. La contrepartie pour l'octroi des droits prévus aux présentes est incluse dans les Prix à attribuer, conformément aux présentes CGV.

2.4. Acceptation du Règlement de la Compétition

Tous les Participants doivent accepter le Règlement officiel de la Compétition Logitech McLaren G Challenge (« LGMC ») Hiver 2024/25 (« Règlement officiel »), les Règles et règlements des courses (« Règles et règlements ») Logitech McLaren G Challenge 2024/25 inclus dans le présent document par référence, ainsi que les présentes Conditions générales

de la Compétition « Race Days » 2024/25 (« Conditions générales ») du challenge Logitech McLaren G pour être autorisés à participer et à recevoir des prix. L'acceptation du Règlement de la compétition requiert l'engagement de la part des Participants à fournir leurs services dans le respect de ce Règlement de la compétition.

3. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Logitech n'accepte pas:

- a. la responsabilité pour les inscriptions à la Compétition qui sont perdues, égarées, endommagées ou en retard, peu importe la cause, notamment, par exemple, suite à tout(e) défaillance postale, défaillance d'équipement, dysfonctionnement technique, défaillance matérielle ou logicielle du système, satellite, réseau, serveur ou ordinateur de toute sorte; ou
- b. une preuve d'envoi ou de transmission comme preuve de réception de l'inscription à la Compétition; ou
- c. la responsabilité en cas de retard, de délai, de réponse lente, d'encombrement de la transmission de données ou de lenteur de la connexion liée à la Compétition ou à des activités et actions dans le jeu (y compris des actions liées à la course), par exemple en raison de l'éloignement du ou des serveur(s) ou de mauvaise connexion Internet.

4. FORMAT DE LA COMPÉTITION

- **Finales régionales Race Days** - Les seize (16) participants les plus rapides de chaque région gagneront une opportunité de participer en ligne aux Finales régionales Race Days. Les quatre (4) premiers de chaque Finale Régionale seront qualifiés pour participer à la Grande Finale Régionale du Challenge Logitech McLaren G. Les participants à la Grande finale concourront pour remporter des prix et des espèces conformément au Règlement officiel de la LMGC. Le Participant gagnant de chaque Grande finale régionale LMGC gagnera le Grand prix, y compris un voyage tous frais payés au Centre technologique McLaren.
- **Grand prix Race Days UE** - Pour les résidents de la Région de compétition de l'UE uniquement; Logitech attribuera un (1) grand prix au gagnant de la finale européenne en ligne de la course, conformément au Règlement officiel de la LMGC. Si le gagnant de la finale de Race Days Online gagne la Grande finale régionale LMGC UE, le Grand prix sera attribué au gagnant de la deuxième place de la Grande finale régionale LMGC UE.
- **Il est expressément indiqué que les participants qualifiés pour accéder à la grande finale en ligne du LMGC devront accepter les conditions générales du LMGC et se conformer à toutes les conditions d'éligibilité du LMGC Summer 2025 afin de pouvoir concourir pour ces prix du LMGC Summer 2025.**

4. PRIX

Les prix et le système de points associé utilisé pour attribuer les prix aux Participants sont décrits dans les [Logitech McLaren G Challenge Summer 25 : Règles et règlements de course..](#)

- **Prix de participation:** Sous réserve de l'appréciation de chaque site et en fonction de la disponibilité, les Participants peuvent gagner des prix tels que des sweats à capuche, des casquettes, des sacs à dos, des t-shirts, des autocollants, des remises, etc.
- **Le plus rapide du site/pays/jour/week-end:** Sous réserve de l'appréciation de chaque site et en fonction de la disponibilité, les participants qui effectuent des tours rapides

peuvent avoir une chance de gagner des sweat à capuche, des casquettes, des sacs à dos, des t-shirts, des autocollants, des remises, mais aussi des équipements, produits, packs de produits, bons-cadeaux Logitech G, etc. Par exemple, le Participant le plus rapide du week-end à un événement donné pourrait gagner un volant de course Logitech G923.

- **Les prix basés sur les aptitudes peuvent différer, sont soumis à un inventaire et seront déterminés pour chaque site. Les informations exactes seront communiquées par un représentant de Logitech dans le cadre de la procédure d'inscription à l'événement avant la Compétition.**
- **Il est expressément indiqué que tous les Participants doivent prêter attention aux prix offerts et annoncés sur le site concerné à chaque moment précis afin de savoir ce à quoi ils peuvent prétendre dans chaque cas.**

Les prix ne seront attribués que si les Participants se conforment pleinement aux présentes CGV. En cas de non-respect d'une disposition des présentes CGV par les Participants, ceux-ci seront disqualifiés de la Compétition et perdront tout droit de recevoir les Prix indiqués dans le Règlement de course.

Les prix seront expédiés à l'adresse indiquée par les gagnants respectifs lors de la demande de prix et seront remis par Logitech. Logitech n'échangera pas les prix contre des espèces, ni contre tout autre équivalent monétaire, ni contre des produits alternatifs. Logitech se réserve toutefois le droit, sans préavis et à tout moment, de remplacer les prix par un produit similaire ou la dernière version d'un produit de la même catégorie. De plus, Logitech se réserve le droit, à sa seule discrétion, mais n'y sera jamais obligée, d'attribuer l'équivalent en espèces (sur la base de la valeur déclarée des prix, payée en dollars américains) pour les prix. Les taxes, droits de douane et autres frais d'importation sur les prix attribués sont à la charge exclusive du gagnant.

Logitech fera tous les efforts raisonnables pour contacter les Gagnants des Prix dès que possible après les annonces.

Les gagnants des Prix auront cinq (5) jours à partir de la réception de la notification pour réclamer les prix, comme indiqué dans leur e-mail de notification. Si les Prix ne sont pas réclamés au cours de cette période, ils seront considérés comme perdus. Les Prix ne peuvent pas être réclamés par un tiers au nom du gagnant. Logitech se réserve le droit d'offrir les Prix non réclamés au Participant éligible suivant.

Logitech ne peut être tenu responsable si les Gagnants ne sont pas en mesure de récupérer leurs Prix.

5. SÉLECTION DES GAGNANTS ET NOTIFICATION

À la fin de la période de compétition de chaque région, Logitech contactera les 16 pilotes éligibles les plus rapides pour les inviter à participer à leurs Finales régionales. Les gagnants seront contactés via le serveur Discord de Logitech G Challenge et par e-mail. Les gagnants doivent être âgés de 16 ans ou plus, et doivent signer une attestation d'éligibilité, une clause d'exonération de responsabilité et de consentement à des fins publicitaires. S'ils sont mineurs dans le pays ou territoire où ils résident, les présents documents doivent être signés par leurs parents ou tuteurs légaux. Les résultats de la compétition sont disponibles sur <https://www.logitechgchallenge.com/race-days> et Discord.GG/LogitechG les résultats définitifs seront publiés d'ici le 14 juillet 2025 à 23h59 PT.

6. LIMITES DE RESPONSABILITÉ

6.1 Dans la mesure permise par la loi, Logitech, McLaren Racing, Microsoft, leurs agents ou leurs distributeurs ne seront en aucun cas responsables d'indemniser les gagnants ou d'accepter toute responsabilité en cas de perte, dommage, blessure ou décès pouvant survenir du fait de leur participation à la Compétition ou de l'acceptation du Prix, sauf si ces circonstances sont causées par la négligence grave ou une faute délibérée de Logitech, McLaren Racing, Microsoft, leurs agents ou leurs distributeurs, ou encore leurs employés. Les droits statutaires des gagnants ne sont pas affectés. En outre, Logitech, McLaren Racing, Microsoft, leurs agents ou leurs distributeurs déclinent toute responsabilité concernant les certifications ou autorisations de concours liées à la Compétition ou aux sports.

6.2 Logitech, McLaren Racing, Microsoft, leurs agents ou distributeurs rejettent toute responsabilité pour les coûts associés à tout prix ou à la participation à la Compétition qui ne sont pas expressément déclarés comme relevant de leur responsabilité dans les présentes CGV. En outre, chaque gagnant d'un Prix est seul responsable de toutes les taxes locales, nationales et fédérales applicables, y compris les impôts sur ses revenus.

6.3 Logitech, McLaren Racing, Microsoft, leurs agents ou leurs distributeurs ne peuvent être tenus responsables de tout préjudice ou dommage causé à l'ordinateur ou à la console de tout Participant ou de toute autre personne, lié à ou résultant de la participation à la Compétition ou du téléchargement de documents dans le cadre de cette dernière, sauf dans la mesure où (i) la mort ou des blessures corporelles sont causées par la négligence grave de Logitech, McLaren Racing, Microsoft, leurs agents ou leurs distributeurs; (ii) cette responsabilité découle d'une fraude ou d'une représentation frauduleuse; ou (iii) pour toute autre raison ou pour toute cause qui ne peut être exclue par la loi.

6.4 Logitech, McLaren Racing, Microsoft, leurs agents ou leurs distributeurs ne peuvent être tenus responsables de toute violation de leurs obligations relatives à la Compétition si cette violation est provoquée par des circonstances hors de leur contrôle ou des cas de force majeure (« Force Majeure »). Les cas de force majeure incluent notamment les épidémies, les pandémies, les conditions météorologiques, les incendies, les inondations, les ouragans, les grèves, les conflits sociaux, les guerres, les hostilités, les troubles politiques, les émeutes, les troubles civils, les accidents inévitables, les modifications de la législation et toutes autres circonstances générant un cas de force majeure.

7. PROPRIÉTÉ DES INSCRIPTIONS À LA COMPÉTITION ET DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

7.1 En soumettant une inscription à la Compétition et tout document associé, le Participant accepte (en contrepartie de l'engagement de Logitech visant à attribuer les Prix conformément aux présentes CGV):

- a. d'attribuer à Logitech tous les droits de propriété intellectuelle les concernant, avec une garantie de titre complète; et
- b. de renoncer (dans les limites prévues par les lois applicables du pays de résidence du Participant) à tous les droits moraux sur le formulaire de participation à la compétition et aux droits moraux survenant dans le cadre de l'inscription du Participant, auxquels le Participant peut, maintenant ou à tout moment, avoir droit en vertu de toutes les législations applicables. Les droits statutaires divergents ne sont pas affectés.

7.2 Les Participants ne doivent pas s'associer à la Compétition de manière commerciale,

ni utiliser les droits de propriété intellectuelle de Logitech, ni modifier, adapter, traduire ou créer des œuvres dérivées, et ils ne doivent pas non plus autoriser des tiers à le faire sans le consentement écrit préalable de Logitech. L'enregistrement, la diffusion ou toute autre exploitation des images de la Compétition sans l'accord préalable de Logitech sont strictement interdits.

8. PROTECTION DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

8.1 Politique de confidentialité. Logitech s'engage à respecter et à protéger la confidentialité des Participants de cette Compétition, tel que décrit dans la Politique de confidentialité de Logitech ([lien](#)). Avant de participer à la Compétition, les Participants doivent lire attentivement la Politique de confidentialité de Logitech, qui explique comment Logitech collecte, utilise, partage et divulgue les informations personnelles des Participants au cours de la Compétition, et détaille les mécanismes de protection des données mis en place par Logitech pour protéger la vie privée des Participants. La Politique de confidentialité de Logitech est intégrée aux présentes CGV comme si elle y était entièrement énoncée.

8.2 Collecte et utilisation. Logitech collecte et utilise les informations personnelles des Participants au cours du processus de la Compétition, y compris lorsqu'un Participant utilise les produits et services de Logitech, par exemple lorsqu'un Participant reçoit des services de Logitech. Logitech utilise les informations collectées pour assurer le bon fonctionnement et l'administration correcte de la Compétition, pour organiser des concours promotionnels et fournir ses produits et services aux Participants. Logitech peut aussi utiliser les informations collectées à des fins publicitaires, comme indiqué dans le présent Règlement officiel, et peut notifier les Participants lorsqu'ils remportent la Compétition, ou si les termes de la Compétition ont été modifiés, et pour informer les Participants de promotions spéciales, d'événements et des changements de politique, par e-mail, SMS et notification push. Logitech peut également collecter des données agrégées et/ou statistiques reflétant la participation des Participants à la Compétition. Logitech utilise ces données agrégées et/ou statistiques à des fins de suivi, de production de rapports et d'autres tâches liées aux activités de Logitech et conformément à sa propre Politique de confidentialité.

8.3 Partage et divulgation. Logitech ne procède pas au partage, à l'échange, à la location, à la vente ni à toute divulgation des informations personnelles des Participants à des sociétés non affiliées. Logitech peut partager les informations personnelles des Participants, avec leur consentement, ou si cela est nécessaire, avec des partenaires impliqués dans la Compétition ou dans le but de fournir des services ou un support concernant les produits et services demandés ou autorisés par le Participant.

8.4 Stockage et protection des informations. En vue de protéger les informations personnelles du Participant contre tout(e) accès, utilisation ou divulgation non autorisé(e), Logitech utilise diverses technologies et procédures de sécurité, comme le chiffrement SSL. Logitech peut stocker et traiter les informations personnelles des Participants aux États-Unis ou dans tout autre pays dans lequel Logitech ou ses partenaires, filiales ou prestataires de services possèdent des bureaux. Logitech prend les mesures nécessaires pour s'assurer que les données qu'il collecte sont traitées conformément à la Politique de confidentialité de Logitech, au Règlement officiel et aux exigences de la législation applicable, où que les informations personnelles soient utilisées.

9. GÉNÉRAL

9.1 En cas de possibilités de violation du présent Règlement officiel, Logitech peut, à sa seule discrétion, se réserver le droit d'exclure le Participant de la Compétition.

9.2 Toutes les décisions concernant l'interprétation du présent Règlement officiel, l'admissibilité, la planification et la mise en œuvre de la Compétition incombent uniquement à Logitech (et toute personne agissant en son nom), dont les décisions sont définitives. Sauf disposition contraire imposée par la loi en vigueur dans le pays de résidence du Participant à laquelle il ne peut être dérogé par accord, les décisions de Logitech ne peuvent faire l'objet d'un appel et ne peuvent donner lieu à aucune réclamation en dommages-intérêts ou tout autre recours légal ou équitable. Les Participants acceptent d'être liés par les décisions définitives de Logitech (et de toute personne agissant en son nom).

9.3 Logitech se réserve le droit de rendre nulle, de suspendre, d'annuler ou de modifier la Compétition si cela est nécessaire.

9.4 Sauf disposition contraire imposée par la loi en vigueur dans le pays de résidence du Participant à laquelle il ne peut être dérogé par accord, le présent Règlement officiel est régi par la loi suisse et les parties se soumettent à la juridiction exclusive des tribunaux de Lausanne, Suisse.

9.5 Une copie du présent Règlement officiel est disponible à l'adresse: www.logitechgchallenge.com.

Annexe A

Liste des pays éligibles (par région de compétition)

LATAM

- Argentine
- Brésil
- Costa Rica
- Chili
- Équateur
- Mexique
- Pérou

Asie-Pacifique

- Australie
- Hong Kong (Région administrative spéciale de la Chine)
- Japon
- Nouvelle-Zélande
- Corée du Sud
- Singapour
- Taïwan (province de Chine)
- Vietnam

Europe

- Autriche
- Belgique
- République tchèque
- Danemark
- Finlande
- France

- Allemagne
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Pays-Bas
- Norvège
- Pologne
- Suisse
- Espagne
- Suède

